



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 13/10/23

### **Risque de troubles à l'ordre public** interdiction de la manifestation du samedi 14 octobre 2023

Afin de prévenir un risque grave de troubles à l'ordre public, Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, interdit par arrêté préfectoral la manifestation organisée à l'appel du nouveau parti anticapitaliste le samedi 14 octobre 2023 à 14h30 à Orléans « en soutien au peuple palestinien et à la lutte légitime pour ses droits ».

La préfète Sophie Brocas rappelle qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de police administrative de concilier l'exercice du droit de manifester avec les impératifs de l'ordre public. Les conditions ne sont ici pas garanties au regard du contexte local, national et international.

L'arrêté est consultable sur le site Internet de la préfecture : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Recueil-des-actes-administratifs/Recueil-des-actes-administratifs-departementaux/Octobre-2023>

**Cabinet de la préfète**  
Service régional de la communication  
interministérielle